

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Tenneville

Province: Luxembourg
Secteur d'aménagement: MARCHE - LA ROCHE
Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	135	1,5
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,8	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	18	0,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	17	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	26	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	26	0,3
	Terrains dévolus au transport	7,6	0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0,3	0
	Bâtiments spéciaux	0,1	-
	Sous-total	235	2,6
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.650	17,9
	Prés et pâtures	1.120	12,2
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	5.558	60,4
	Terres vaines et vagues	222	2,4
	Milieus naturels non exploités	125	1,4
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	4,8	0
	Sous-total	8.679	94,4
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		285	3,1
Total		9.198	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

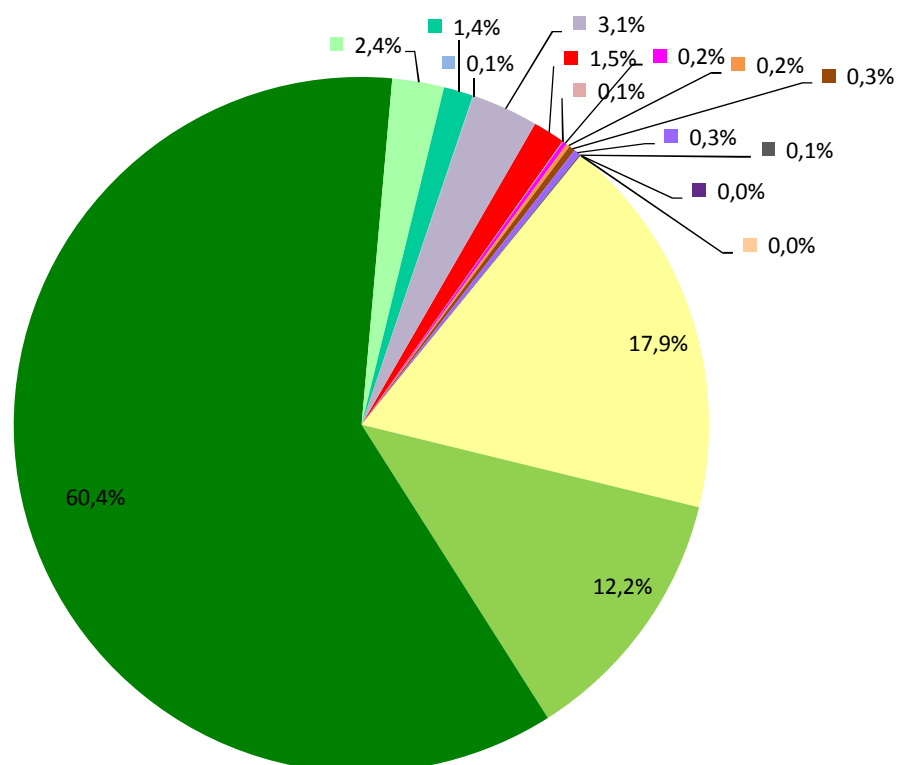
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

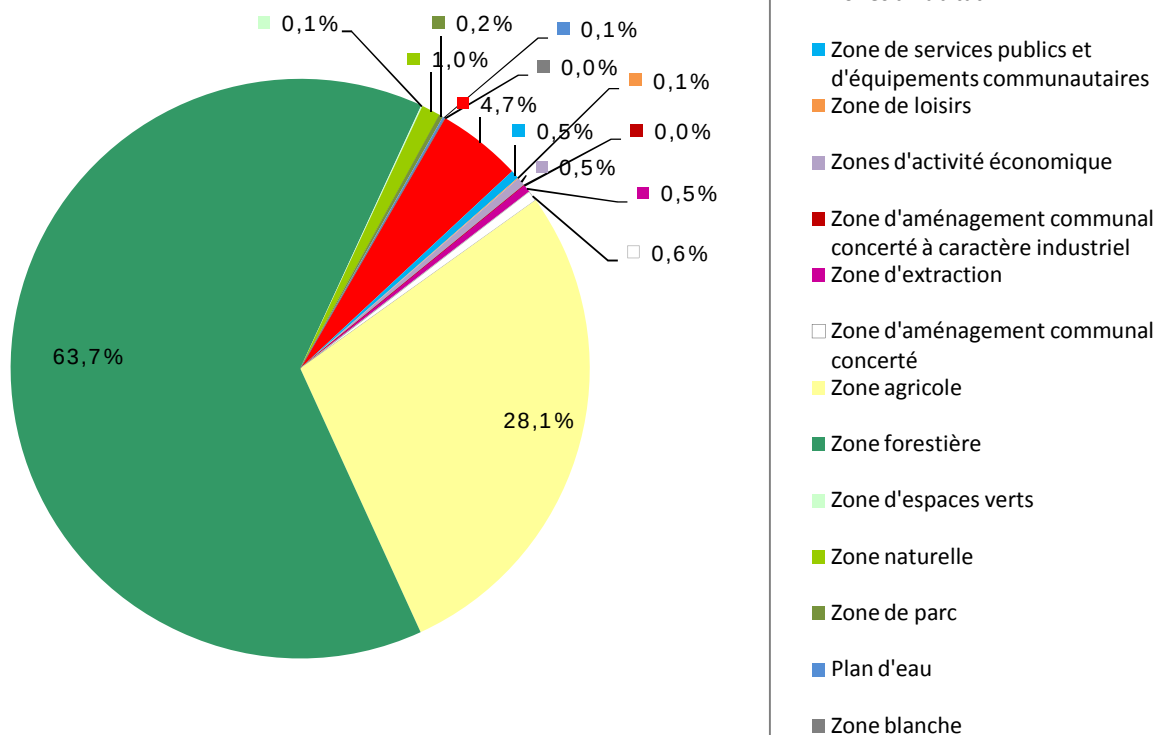


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	435	4,7
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	43	0,5
	Zone de loisirs	4,6	0
	Zones d'activité économique	46	0,5
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	42	0,5
	Sous-total	570	6,2
Zone d'aménagement communal concerté		54	0,6
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.580	28,1
	Zone forestière	5.859	63,7
	Zone d'espaces verts	6,9	0
	Zone naturelle	97	1,0
	Zone de parc	19	0,2
	Plan d'eau	13	0,1
	Sous-total	8.574	93,2
Zone blanche		-	-
Total		9.198	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

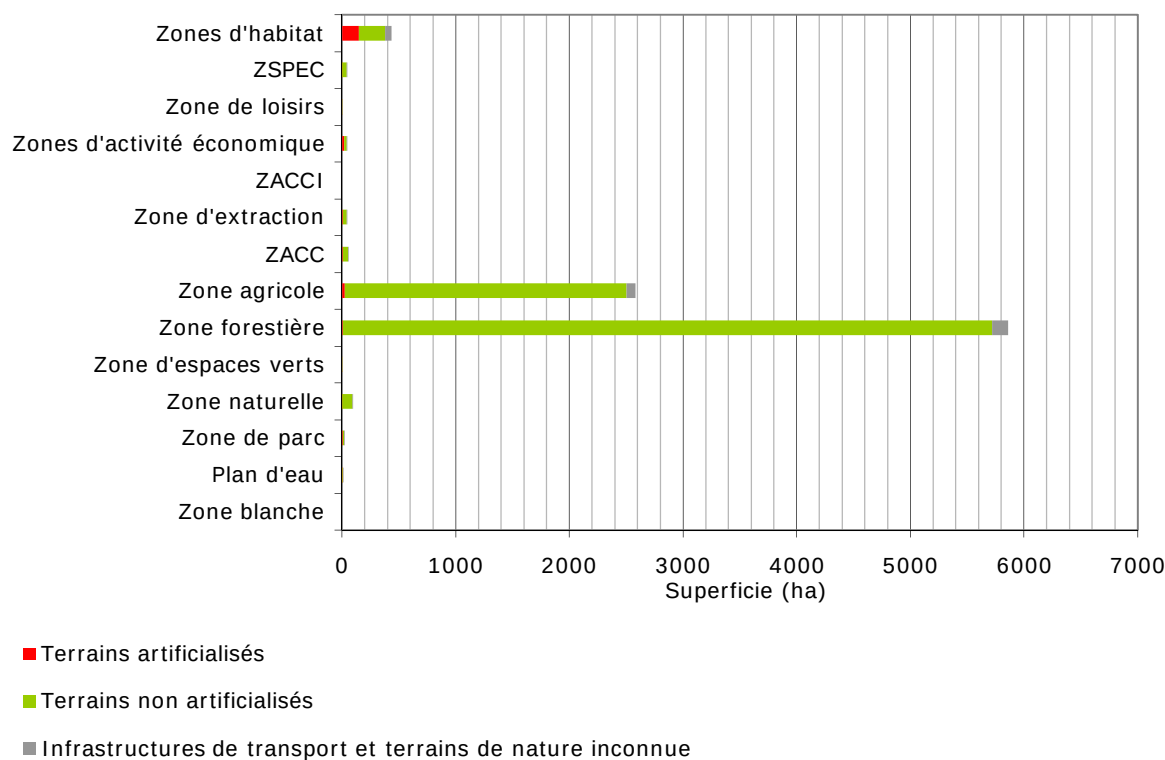
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	148	34,0	234	53,9	53	12,1	435
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	1,0	2,2	42	97,6	-	-	43
	Zone de loisirs	2,4	52,5	1,7	36,1	0,5	11,4	4,6
	Zones d'activité économique	22	47,6	21	46,4	2,7	6,0	46
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	10	24,3	31	74,1	0,7	1,6	42
	Sous-total	183	32,1	330	57,9	57	10,0	570
Zone d'aménagement communal concerté		5,9	10,9	45	84,4	2,6	4,8	54
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	28	1,1	2.477	96,0	75	2,9	2.580
	Zone forestière	11	0,2	5.710	97,5	138	2,4	5.859
	Zone d'espaces verts	0,8	11,6	1,9	27,0	4,2	61,4	6,9
	Zone naturelle	0,5	0,5	95	98,3	1,2	1,2	97
	Zone de parc	5,8	29,9	12	63,4	1,3	6,7	19
	Plan d'eau	0,4	3,4	7,1	56,4	5,0	40,2	13
	Sous-total	46	0,5	8.303	96,8	225	2,6	8.574
Zone blanche		-	-	-	-	-	-	-
Total		235	2,6	8.679	94,4	285	3,1	9.198

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



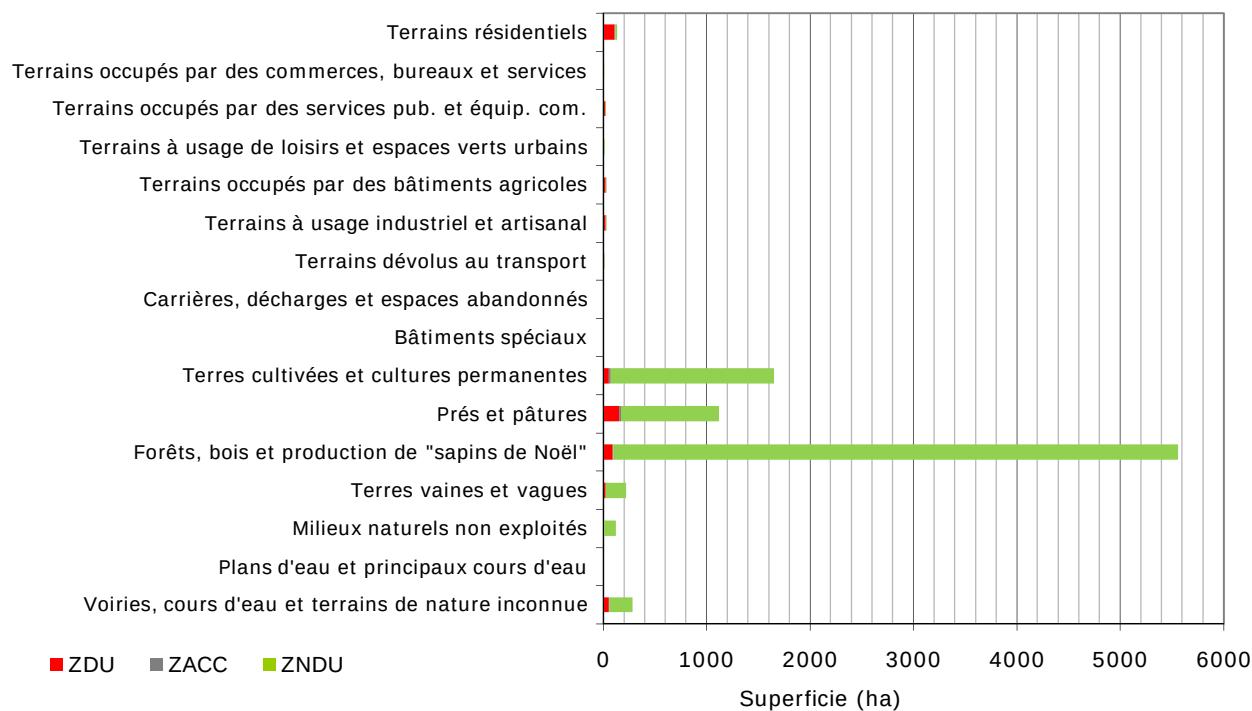
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	110	81,5	4,0	3,0	21	15,6	135
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,2	87,5	-	-	0,6	12,5	4,8
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	16	88,7	-	-	2,0	11,2	18
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	7,7	45,7	1,0	5,9	8,1	48,4	17
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	20	77,4	0,4	1,3	5,6	21,3	26
	Terrains à usage industriel et artisanal	22	85,7	0,4	1,7	3,2	12,6	26
	Terrains dévolus au transport	2,6	34,6	-	-	4,9	64,8	7,6
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0,2	65,2	-	-	-	-	0,3
	Bâtiments spéciaux	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	183	78,1	5,9	2,5	46	19,4	235
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	57	3,4	19	1,1	1.575	95,4	1.650
	Prés et pâtures	151	13,5	21	1,8	948	84,6	1.120
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	95	1,7	5,0	0	5.458	98,2	5.558
	Terres vaines et vagues	24	10,6	0,9	0,4	198	89,0	222
	Milieus naturels non exploités	3,7	3,0	-	-	121	97,0	125
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,6	12,5	-	-	4,2	87,0	4,8
	Sous-total	330	3,8	45	0,5	8.303	95,7	8.679
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		57	19,9	2,6	0,9	225	79,2	285
Total		570	6,2	54	0,6	8.574	93,2	9.198

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).